

Le rôle du psychologue au cycle 4.2

Lors de la procédure passage fondamental-secondaire (PFS)



ORGANISATION – moments clefs interventions psychologue de classe

Mois 10/11 : Explications sur l'intervention du psychologue et [distribution du formulaire](#) pour accord/désaccord à la participation aux tests psychologiques.



Mois 01/02 : Intervention en classe



Mois 02/03 : Corrections des tests



Mois 04/05 : Concertation avec le titulaire et entretien de restitution des résultats avec l'élève et ses parents : après les vacances de Pâques



(Mois 06 : Commission d'orientation si désaccord)



CALENDRIER DE LA PROCÉDURE D'ORIENTATION 2021-2022 AU CYCLE 4.2

Remarque : Les modalités des réunions seront définies en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

Événement	Date/période	Remarques
Webinar à l'attention des nouveaux enseignants titulaires d'une classe du cycle 4	5 octobre 2021	Le webinar « La procédure d'orientation au cycle 4 » s'adresse aux nouveaux enseignants titulaires d'une classe du cycle 4, aux titulaires des cours d'accueil ainsi qu'à tout enseignant intéressé et aux psychologues. La présentation sera aussi publiée sur le site https://mep.puils.lu/fr/fondamental/casaagp-enseignement-secondaire.html .
Au cours du 1 ^{er} trimestre	Réunion d'information avec la direction de l'enseignement fondamental	La direction organisera une réunion d'information avec les titulaires d'un cycle 4.2 de sa région pour expliquer en détail le déroulement de la procédure.
Réunion d'information pour les parents des élèves du cycle 4.2	Entre le 11 octobre et le 12 novembre 2021	Convocation par le titulaire de classe, participation du psychologue.
Informations sur les épreuves étalonnées facultatives	À partir du 11 octobre 2021	Envoi par le MENUS.
Congé de la Toussaint (30.10.2021 - 7.11.2021)		
Épreuves étalonnées facultatives	À partir du 15 novembre 2021	Il revient au titulaire de classe d'administrer ces épreuves. Leur passation est facultative.
Notification des élèves ayant droit à un aménagement raisonnable	Jusqu'au 15 novembre 2021 au plus tard	Signaler les élèves ayant droit à un aménagement raisonnable au directeur régional qui en informera les responsables du SCRIPT.
4 ^e échange individuel entre le titulaire de classe (représentant de l'équipe pédagogique) et les parents	Décembre 2021	Entretien sur base du bilan intermédiaire. L'offre scolaire est présentée en intégralité sur le site www.mangeshoul.lu .
Vacances de Noël (16.12.2021 - 2.01.2022)		
Participation des élèves aux journées ORIKA	À partir du 1 ^{er} trimestre	Organisation par le titulaire de classe en collaboration avec la direction du lycée attribué.
Intervention en classe du psychologue	Entre le 3 janvier et le 11 février 2022	Interventions organisées par le CoPAS. Intervention du psychologue à la demande des parents.
Congé de Carnaval (12.02.2022 - 20.02.2022)		
Épreuves communes (pas de devoirs en classe les jours de passation d'une épreuve commune)	10 et 11 mars 2022	Alliemand - parties 1 et 2
	14 et 15 mars 2022	Mathématiques - parties 1 et 2
	17 et 18 mars 2022	Français - parties 1 et 2
	22 mars 2022	Mathématiques - partie 3 (problèmes ouverts)
	25 mars 2022	Alliemand - partie 3 (production libre)
25 mars 2021	Français - partie 3 (production libre)	
Vacances de Pâques (3.04.2022 - 18.04.2022)		
Envoi des résultats des épreuves communes	À partir du 19 avril 2022	Envoi groupé par le MENUS aux enseignants.
4 ^e échange individuel entre le titulaire de classe (représentant de l'équipe pédagogique), le psychologue* et les parents.	Dès réception des résultats et à partir du 21 avril 2022	Échange (d'une durée de 4/- 20 min.) sur base : <ul style="list-style-type: none"> des résultats des épreuves communes ; des résultats scolaires consignés dans la version numérique du bilan intermédiaire ; des résultats aux tests réalisés par le psychologue si les parents ont opté pour son intervention ; des productions montrant la progression de l'élève au cours du quatrième cycle, d'octobre au moins.



Intervention du psychologue - POURQUOI ?

- Informations supplémentaires (autres que ceux testés à l'école) pour orientation scolaire
 - Language free testing
 - Pas de préparation
- Standardisé, normé, national (n~4500)
- Professionnel externe et neutre
- Photographie d'un moment
- Considération en lien avec d'autres productions de l'élève
- Soutien pour mettre en relation les différents éléments

Les productions de l'élève
recueillies au cours du 4^e cycle

Les résultats de l'évaluation des
apprentissages de l'élève

Les résultats de l'élève à une série
d'épreuves communes

Les informations recueillies par le
psychologue

Intervention en classe - QUOI ?

Deux grandes parties :

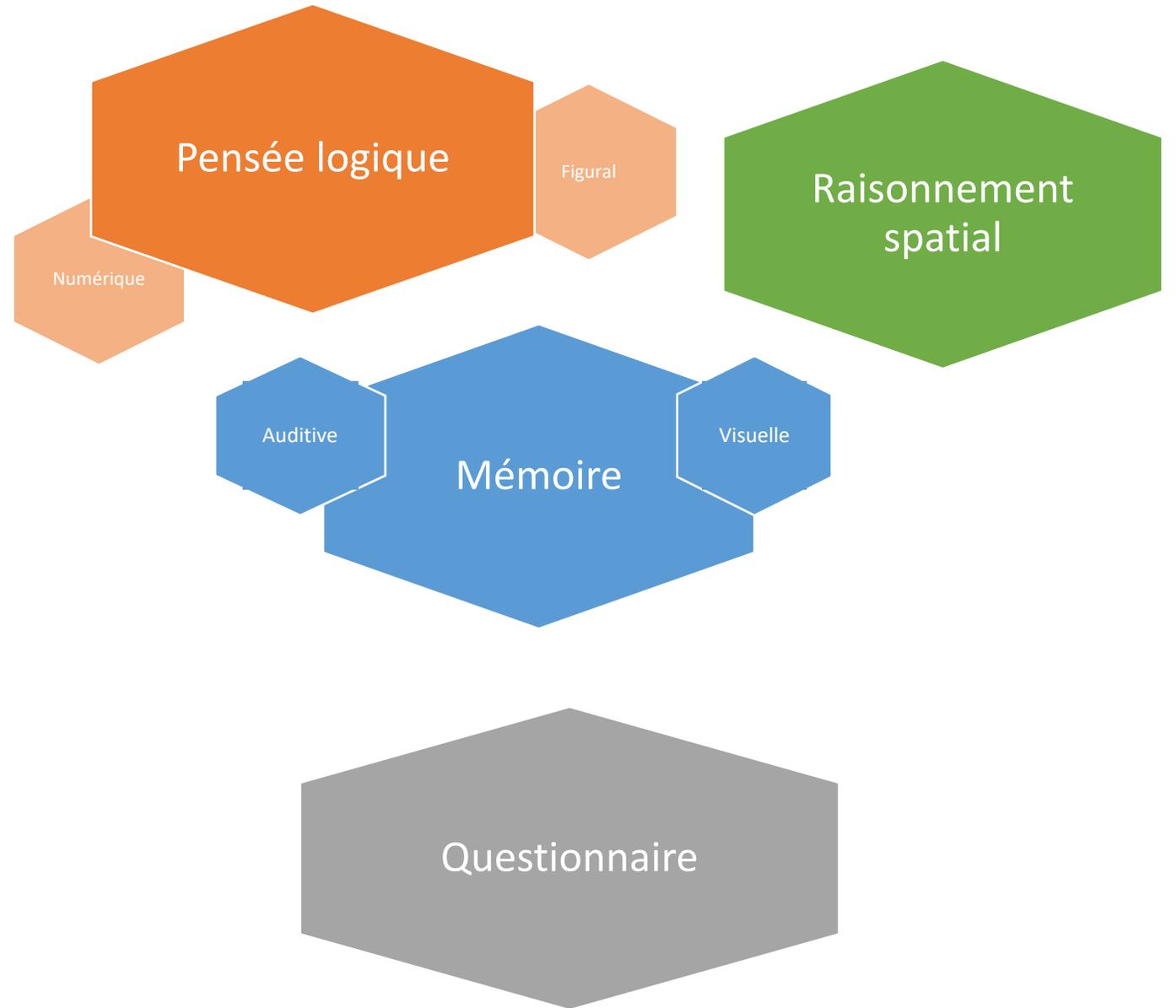
1. TESTS COGNITIFS

1. Pensée logique (nombres, figures)
2. Raisonnement spatial
3. Mémoire (auditive, visuelle)



2. QUESTIONNAIRE psychologique sur le quotidien scolaire

1. Organisation du travail
2. Attitudes envers l'école
3. Gestion des émotions
4. Gestion de stress



Intervention en classe – COMMENT ?

- Un matin en janvier
 - ne pas prévenir pour éviter le stress
 - ne pas rendre un test juste avant
- De 8h30 à 11h45 (avec la pause de 10h)
- Prise en compte autres pauses
- Une partie est chronométrée
- Explications jusqu'à ce que tous les élèves ont compris le principe de fonctionnement
- Possibilités de rattrapage
 - Dans une classe parallèle (à une autre date)
 - Lors des séances de rattrapage organisées en mars (regroupement par région)
- Bienveillance et surveillance de la passation
– environ 4.700 élèves, 100 psychologues



Corrections des cahiers de tests et gestion des données

- Données et résultats pseudonymisés
- Synthèse des résultats pour parents
- Consultation de l'original du cahier de test sur demande

205016

CePAS
Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires

SKI-L

Nom de l'élève: _____

Date de naissance: _____

Titulaire de la classe: _____

Psychologue: _____

UNIVERSITY OF LUXEMBOURG
Luxembourg Centre for
Educational Testing (LUCET)



Lettre parents et talon-réponse

- Participation facultative
- Retour du talon réponse s.v.pl. (maintenant ou via enseignant)
 - Organisation cahiers de tests
 - Organisation surveillance
- Un non-retour est considéré comme « non » au testing

 LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse
Centre psycho-social et
d'accompagnement scolaires
33, Rives de Clausen
L-2165 Luxembourg

Passage fondamental secondaire volet psychologique

2021 – 2022

Luxembourg, le 5 octobre 2021

Chers parents, chers tuteurs,

L'intervention des psychologues d'orientation au cycle 4.2 consiste à faire un bilan de chaque enfant. Ce bilan prend en compte les compétences cognitives des élèves, comme le raisonnement logique, spatial et numérique, la mémoire, ainsi que la maîtrise du quotidien scolaire et leurs attitudes envers l'école. L'intervention en classe dure trois heures et aura lieu en début d'année 2022. La participation de votre enfant aux interventions des psychologues est facultative. Les résultats du testing psychologique vous seront présentés et expliqués, en concertation avec le titulaire de classe, lors d'un entretien d'orientation scolaire avec l'enfant et vous-mêmes. Ces rencontres auront lieu après les vacances de Pâques.

Dans le cas d'une saisie d'une commission d'orientation en application de l'article 26 de la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental, le psychologue ayant effectué le bilan vous accompagne et présente ses conclusions aux membres de la commission d'orientation. Il ne participera pas au vote.

Conformément aux dispositions du règlement général européen pour la protection des données, la protection des données de vos enfants est garantie par un processus de pseudonymisation. Pour chaque test, un code numérique est attribué à l'élève. Pour procéder à l'évaluation statistique des données contenues dans le test, l'Université du Luxembourg utilise uniquement ce code. Les données pseudonymisées collectées seront utilisées à des fins d'assurance qualité du test utilisé et, sous réserve d'un consentement de votre part, à des fins scientifiques.

Je vous invite, quelle que soit votre décision, à remplir le talon-réponse au verso de cette page et à le remettre à l'instituteur/trice de votre enfant.

Au nom de l'équipe des psychologues, je vous remercie d'avance pour votre confiance.

Psychologue intervenant dans la classe de votre enfant :
M. / Mme
Tél. :


Nathalie Keipes
Directrice

Par votre signature vous déclarez

a) en donnant votre accord pour la participation à l'intervention du psychologue :

1 - avoir pris connaissance que les informations à caractère personnel rendues pseudonymes sont traitées par l'Université du Luxembourg à des fins statistiques ;
2 - avoir pris connaissance que les informations à caractère personnel sont traitées et conservées par les psychologues du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse afin d'accomplir les missions en application de l'article 26 de la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental, ainsi que par le règlement grand-ducal modifié du 11 janvier 2017 déterminant les modalités d'admission dans les classes de 7^e de l'enseignement secondaire.

b) en donnant votre accord pour l'utilisation des données pseudonymisées de votre enfant à des fins de recherche :

3. - avoir pris connaissance que les données collectées par le psychologue dans le cadre du passage fondamental secondaire, seront utilisées par l'Université du Luxembourg dans le cadre de ses activités de recherche, sans toutefois permettre une identification de vous, de votre enfant ou encore de l'école / classe visitée par votre enfant. Les traitements de données effectués par l'Université sont détaillés sur le site du LUCET.

Les règles légales de protection des données à caractère personnel, notamment les droits reconnus aux personnes concernées par les traitements effectués (droit d'accès, de rectification, d'effacement des données, droit d'opposition ou d'exiger la limitation du traitement) sont applicables dans les conditions offertes et sous réserve des exceptions et dérogations prévues.

Pour des questions relatives au traitement de ces données ou en vue de faire valoir l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le coordinateur de l'intervention des psychologues ou le délégué à la protection des données en envoyant un courriel ou par courrier recommandé à :

Coordination de l'intervention des psychologues
Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires – CePAS
33, Rives de Clausen
L-2165 Luxembourg
pf@cepas.lu

Le délégué à la protection des données
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
29, rue Aldringen – L-2926 Luxembourg
dpo@men.lu

La Commission nationale pour la protection des données, ayant son siège à 1, avenue du Rock'n Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette, peut être saisie le cas échéant, d'une réclamation relative aux droits reconnus aux personnes concernées (www.cnpd.public.lu).

☞-----

TALON-RÉPONSE : prière de remettre à l'instituteur/trice

Nom de l'élève : _____

Nom du (des) parent(s)/ tuteur(s) : _____

Classe de Mme/M. _____ à _____
(nom de l'instituteur/trice) (lieu de l'école)

O L'enfant **participera** aux interventions du psychologue.

O Je consens à une utilisation des données de mon enfant à des fins de recherche par l'Université du Luxembourg tel que détaillé dans la notice d'information consultable sur le site du LUCET.

O Je ne consens **pas** à une utilisation des données de mon enfant à des fins de recherche par l'Université du Luxembourg tel que détaillé dans la notice d'information consultable sur le site du LUCET.

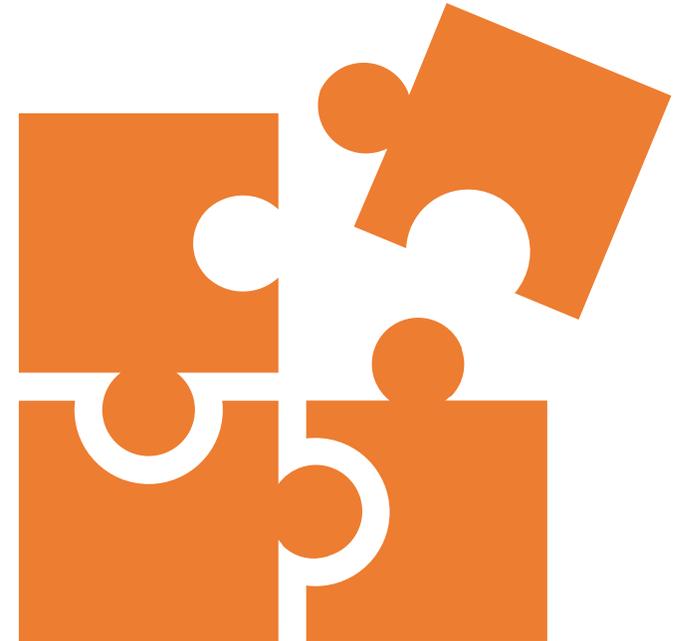
O L'enfant **ne participera pas** aux interventions du psychologue.

(cochez la case appropriée)

Signature(s) : _____

Restitution des résultats

- Lors du 5^e entretien ensemble avec les enseignants
- Au mieux en présence de l'élève concerné
- Unique moment pour explications sur ce qui a été fait en janvier/février
- 30mn ensemble avec l'enseignant (résultats bilan-épreuves communes et psychologiques)
- Temps de réflexion pour parents (2 semaines) avant décision orientation commune avec l'enseignant lors d'un 6^e entretien



Le psychologue - distinctions

- De classe



Membre invité, accompagner
et soutenir les parents

- Membre permanent de la
commission d'orientation



La commission d'orientation

Les membres (avec droit de vote) :

1. Directeur de la région
2. Titulaire de classe
3. Enseignant du cycle 4 d'un autre arrondissement
4. Enseignant de l'enseignement secondaire classique
5. Enseignant de l'enseignement secondaire général
6. Psychologue indépendant
7. Les **parents**



Le psychologue de classe peut également assister, à titre consultatif, à la réunion, si les parents ont opté pour son intervention.



La décision d'orientation émise par la commission est définitive. Un recours n'est pas possible. L'épreuve d'accès au lycée, en tant que recours, est abolie.

Aide et conseil par équipes psycho-sociales et éducatives

- Au lycée

The logo for SePAS features the letters 'SePAS' in a stylized, multi-colored font. Each letter is composed of several overlapping, semi-transparent shapes in various colors including red, orange, yellow, green, blue, and purple. The 'S' is the largest and most prominent, followed by 'e', 'P', 'A', and 'S'.

Service psycho-social et d'accompagnement scolaires

- Au sein de la Maison de l'orientation

The logo for CePAS features the letters 'CePAS' in a stylized, multi-colored font. Each letter is composed of several overlapping, semi-transparent shapes in various colors including red, orange, yellow, green, blue, and purple. The 'C' is the largest and most prominent, followed by 'e', 'P', 'A', and 'S'.

Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires

Infos orientation scolaire

Au courant du cycle 4.1 et 4.2 différents échanges avec et réunions d'information pour les parents sont organisés au sujet de l'orientation scolaire des élèves de l'enseignement fondamental.

Toutes ces informations se trouvent également documentées et sont référencées sur le site du Ministère

<https://men.public.lu/fr/fondamental/passage-enseignement-secondaire.html>

Ainsi, concernant l'offre scolaire, nous vous recommandons :

- [Offres scolaires à l'Enseignement secondaire](#) regroupant les différents types d'offres
- La brochure « [Que faire après le 4e cycle de l'enseignement fondamental?](#) »
- Le site [Meng Schoul](#) avec une carte de tous les lycées qui permet de faire un tri selon le type d'offre scolaire recherché

Les dates et horaires des [portes ouvertes des différents lycées](#) sont regroupés par région.



MERCI pour votre attention !

Cette présentation reste à votre disposition

- via code QR



- sur le site du Ministère (rubrique jaune Enseignement fondamental - Passage de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire – Liens utiles)

Men.lu Site du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse FR | LB | EN | DE

Staark Kanner - Enfance Enseignement fondamental Enseignement secondaire Formation professionnelle Jeunesse Formation des adultes Aide et assistance Thèmes transversaux

Enseignement fondamental

Passage de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire

f t printer

La procédure d'orientation de l'enseignement fondamental vers l'enseignement secondaire classique et secondaire général débute **dès la première année du cycle 4**. Elle implique les parents dans le processus de prise de décision. Le titulaire de l'élève leur transmet un premier pronostic et une information complète sur les offres à l'enseignement secondaire classique et général. À la fin du cycle 4, les parents et le titulaire expriment une décision d'orientation commune.

Afficher tout

- ▾ Le rôle des entretiens individuels
- ▾ La décision commune
- ▾ En cas de désaccord
- ▾ L'inscription au lycée
- ▴ Liens utiles

PORTES OUVERTES DES LYCÉES

[Portes ouvertes virtuelles sur la plateforme de la Maison de l'orientation](#)

LÉGISLATION

[Code de l'éducation nationale](#)

Questions-réponses



Votre psychologue de classe

si vous n'avez plus ces coordonnées,
demandez à votre enseignant
respectivement écrivez un email à
pfs@cepas.lu